

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mardi 24 juin 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Saint Paul-Lizonne sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 18 juin 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	41	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Christine Berthé – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerrier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Edwige Badel – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	3	Sandra Le Kverne pour la commune de Bertric-Burée Jacques Foulon pour la commune de Grand-Brassac Thierry Bacus pour la commune de Philippe Dubourg
Titulaires absents	17	Jean-Pierre Prigul – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Nicolas Platon – Pierre Guigné – Francis Duverneuil (de la délibération 2025-73 à 2025-79) – Gérard Caignard – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Joëlle Saint Martin
Procurations	10	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Yves Mahaud Jean-Marcel Beau à Jean-Pierre Chaumette Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Dominique Caillou Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Pierre Janaillac Denis Ferrand à Edwige Badel Joëlle Saint Martin à Marion Lafaye

DELIBERATION N° 2025/74 : (Code Nomenclature /522)**DATE : 24 JUIN 2025****RAPPORTEUR : Didier Bazinet****OBJET : Adoption du rapport d'activités 2024 de la CCPR (Annexe en Pièce jointe)**

Conformément à l'article 40 de la loi n° 99/586 du 12 juillet 1999, il appartient à notre EPCI, dans un souci de transparence et de communication, de retracer l'activité de notre Communauté de Communes (CCPR) pour l'année écoulée.

Ce rapport fait par la suite l'objet d'une présentation dans chacun des conseils municipaux des communes adhérant à notre intercommunalité.

Le rapport retrace ainsi les activités de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois exercées durant l'année 2024.

Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire de la CCPR et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales.

Ce document est consultable sur son site internet <https://ccpr24.fr>

Le conseil communautaire à l'unanimité prend acte du rapport d'activités 2024 de la CCPR.

Décision du Conseil Communautaire :**Votes pour : 54****Votes contre : 0****Abstentions : 0**

Publié le 03/07/2025

La secrétaire de séance du 24 juin 2025
Murielle Cassier**Le Président de la Communauté de**
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Murielle CASSIER

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 27/06/2025 23:57:44